

Qualifications INTERCLUBS Dimanche 24 mars 2024

Composition des équipes : Ces équipes se composent de 7 joueurs pour les divisions 1 à 3 et 5 joueurs pour les divisions 4 à 6. (une équipe de 7 joueurs ne peut faire appel à plus de 10 joueurs différents et ce maximum est de 8 pour une équipe de 5 joueurs).

Un indice de valeur est affecté à chaque joueur suivant son classement national :

Super-Série : 14	4° série A-B : 7
1° série A : 13	4°série C-D : 6
1° série B : 12	5° série A-B : 5
2° série A : 11	5° série C-D : 4
2° série B : 10	6° série A-B : 3
3° série A : 9	6° série C-D : 2
3° série B : 8	7° série : 1

Rappel : les clubs ayant moins de 15 licenciés peuvent constituer des équipes d'entente (en Alsace cela concerne Gougenheim, Kaysersberg, Masevaux, Mutzig, Reichstett, Ribeauvillé, Rixheim, Uffholtz, Wisches et Wittelsheim). Cette possibilité est soumise à l'accord du président du comité concerné.

Chaque club engageant une équipe de 7 joueurs ou 2 équipes de 5 joueurs est prié de fournir un arbitre, les équipes de 5 joueurs, 1 ramasseur ou un arbitre et les clubs engageant plus de 20 joueurs, 2 arbitres.

Phase qualificative :

Division 2 : supérieur à 55 (7 joueurs)

Division 3 : inférieur ou égal à 55 (7 joueurs)

Division 4 : compris entre 26 et 35 (5joueurs)

Division 5 : compris entre 16 et 25 (5 joueurs)

Division 6 : inférieur à 16 (5 joueurs)

A l'issue de cette journée, les 8 premières équipes de chacune des divisions 3 à 6, et les 12 premières de division 2, sont qualifiées pour la finale nationale de leur catégorie qui se déroulera les 22 et 23 juin à Calais.

Pour de plus amples renseignements, je vous invite à vous rendre sur le site de la fédération :

<ftp://ftp.ffsc.fr/reglements/duplicate/Le.Championnat.de.France.Interclubs.pdf>

Catégorie « scolaire » :

Cette catégorie regroupe toutes les équipes de division 6 ne présentant que des joueurs de moins de 18 ans (c'est-à-dire appartenant aux catégories d'âge J, C, B ou P pour la saison considérée). Un classement spécifique est effectué sur la journée qualificative (il n'y a pas de finale) et les trois meilleures équipes sont récompensées à l'occasion du Championnat de France scolaire. Pour la composition des équipes engagées dans cette catégorie, des regroupements de clubs au sein d'un même comité régional sont autorisés.

Horaire :	Accueil	9h 30
	1 ^{ère} partie	10h 00
	2 ^{ème} partie	13h 45
	3 ^{ème} partie	16h 15

Lieu :

**Salle de Gymnastique
5 rue Jean-Georges Abry
67150 ERSTEIN**

Parking gratuit juste à côté

Droits d'engagement :

Equipes de 5 joueurs : 40 euros avec arbitre ou ramasseur

Equipes de 7 joueurs : 60 euros avec arbitre

Inscription :

Avant le 12 mars chez sur le site de Jimdo :

<https://csstrasbourg.jimdofree.com/>

La dénomination de chaque équipe doit obligatoirement être précédée du code du club.

Exemples : D05 Tourbillonnantes, H11 Moissonneurs 1.

Repas :

Repas à 15 Euros, comprenant :

Bouchées à la reine / spaetzles – dessert

Pour les réservations, chaque club devra contacter Martine Ehrhard au 06.67.13.33.22 ou par mail martine.ehd@gmail.com avant le 14 mars.